



A VOUS DE JUGER

L'état des comptes du CCE

La CFTC vous a informés sur l'état catastrophique des comptes du CCE, par un tract du 15 janvier 2010.

Vous êtes très nombreux à nous avoir contactés dans tous les Secteurs de l'Entreprise pour manifester votre indignation sur cette situation.

Beaucoup d'entre vous souhaitent que la CFTC, **en toute indépendance**, engage une démarche afin d'ester en justice et représenter l'ensemble des salariés, CCE et AIR France.

C'est pourquoi nous mettons à votre disposition dès aujourd'hui sur notre site <http://petition.cftcaf.fr/> une pétition en ligne qui vous permettra d'appuyer notre démarche.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier.

D'avance merci

Bien à vous tous